

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2015

Publication : 02/10/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

COMMUNE de SERRA DI FERRO
Arrondissement d'AJACCIO
Canton de Sainte Marie Sicché

Objet : entretien plage de Cupabia

L'an deux mil quinze, le 19 septembre, le Conseil Municipal de la commune de **SERRA DI FERRO** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine GIORGI, Maire.

Présents : Jean ALFONSI, Dominique BARTOLI, Martine CHIARELLI, Antoine GIORGI, Jérôme LEONETTI, Ilana PERETTI, Jean-Baptiste SANTONI, Martin VALENTINI

Pouvoirs : Marie-Pierre BARTOLI a donné pouvoir à Antoine GIORGI

Absents : Olivier BURESI, Coralie MANCINI

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste SANTONI

Le Maire de la commune de Serra di Ferro informe le Conseil Municipal que la plage de Cupabia est principalement le territoire de la commune de Coti-Chiavari.

Pour des raisons pratiques, la commune de Serra di Ferro est amenée à en assurer l'entretien durant la période estivale.

Compte tenu des difficultés rencontrées du fait de nos compétences en matière d'ordures ménagères, il convient de conventionner avec la Communauté des communes du Taravu, compétent en la matière.

Le Maire demande donc au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention avec la Communauté de Communes qui elle-même conventionne avec la commune de Coti-Chiavari.

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme.

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

N° : 15/37

Convocation le : 11 septembre 2015

Certifié rendu exécutoire

Transmission : 22 septembre 2015

Publication : 22 septembre 2015

Le Maire Adjoint



Marie-Pierre BARTOLI